RAPPORT D'EVALUATION MULTISECTORIELLE

ENNEDI-EST

8 et 9 mai 2025

TABLES DES MATIERES

CONTEXTE 4
MÉTHODOLOGIE 4
PHASE PRÉPARATOIRE DE L'ÉVALUATION 5
GROUPES DE DISCUSSION ET ZONES DE COLLECTE 5
RESULTATS PAR THEMATIQUE 6
I. PROTECTION ET SOLUTIONS DURABLES 6
1. COEXISTENCE PACIFIQUE 6
2. PROTECTION DE L'ENFANCE 7
3. IOLENCES BASÉESSUR LE GENRE 8
4. REGROUPEMENT FAMILIALE 9
5. DOCUMENTATION ET LIBERTÉ DE MOUVEMENT 10
6. INTENTIONS DE RELOCALISATION 11
II. REDEVABILITÉ ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE 12
1. ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET LEADERSHIP 12
2. MÉCANISMES DE PLAINTES ET FEEDBACK/COMMUNICATION AVEC LES ACTEURSHUMANITAIRES 13
III. BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS 14
1. EDUCATION 14
2. MOYENS DE SUBSISTANCE/SÉCURITÉ ALIMENTAIRE/EMPLOI 15
3. ABRIS ET INFRASTRUCTURES 16
4. SANTÉ 17
5. HYGIÈNE, ASSAINISSEMENT ET ACCÈS À L'EAU 18
IV. PRIORITÉS 19
1. NOUVEAUX ARRIVANTS 19
2. RÉFUGIÉS DES SITES AMÉNAGÉS 19
3. COMMUNAUTÉS HÔTES 19
RECOMMANDATIONS 20
ANNEXES 22

ACRONYMES

ACF : ACTION CONTRELA FAIM
AGD : AGE, GENRE ET DIVERSITÉ
ANATS : AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS
CNARR : COMMISSION NATIONALE D'ACCUEIL DE RÉINSERTION DES RÉFUGIÉS ET DES RAPATRIÉES
CRT : CROIX ROUGE DU TCHAD
IRC : INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE
JRS : JESUIT REFUGEE SERVICE
PAM : PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
UNHCR : HAUTCOMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS
VBG : VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

CONTEXTE

Depuis avril 2023, le conflit armé opposant l'armée soudanaise aux Forces de Soutien Rapide (FSR) a entraîné l'arrivée de plus de 800 000 réfugiés au Tchad. Le site de Oure Cassoni, historiquement actif depuis les premières crises du Darfour, a récemment accueilli un nouvel afflux de populations fuyant l'intensification des combats dans le Darfour Ouest. Le 11 avril 2025, le FSR a fait irruption dans la ville soudanaise de Zamzam et a brutalement attaqué le camp des déplacés internes comptant environ 500 000 personnes. Cette situation, a forcé de nombreuses personnes à fuir pour se mettre à l'abri des violences. Plusieurs d'entre-eux ont pris la direction du Tchad en quête d'asile. Ainsi depuis cette période la province de l'Ennedi Est fait face à des afflux massifs et continuent de recevoir des réfugiés dans des conditions de vulnérabilité accrues. Depuis ce dernier événement, 2690 ménages de 10 944 individus sont arrivés au site du Ouré Cassoni dans la province de l'Ennedi Est, notamment à Kariari. Ce chiffre vient s'ajouter aux 56738 personnes répartis dans 14107 ménages que comptait déjà ledit site. Au 13 mai 2025, il compte au total 67682 personnes répartis dans 16797 ménages, composée principalement de quatre ethnies : Zaghawa (99,74%), Fur (0,057%), Massalit (0,02%) et Gorane (0,18%). Le site est entouré de sept villages : Mondo 1, Sinamo, Kariari A et B, Narkouma, Bahai, et Bardaba. Les préoccupations de protection soulevées par cette population sont énormes et en attente de réponse pour la plupart. Ils ont déclaré avoir été témoins des actes de tortures, assassinats, viol, arrestations arbitraires, pillages, confiscation des biens etc. et ont aussi vu sur le chemin de l'exil des cadavres jonchés le sol, des personnes mortes de suite de soif et de faim, paumes des pieds brulés à la suite de la marche sur des longues distance ; condition qui a occasionné des cas des malades, dépression, traumatisme et conduit à la cécité de certains. La majorité des personnes arrivées sont des femmes et des enfants (92 %) souvent séparés de leurs familles.

Face à cette situation prolongée et aux pressions sur les services existants, une évaluation participative multisectorielle a été conduite afin de documenter les besoins urgents et guider la réponse humanitaire.

MÉTHODOLOGIE

L'activité qui s'est tenue du 8 au 9 mai 2025 sur le site de Ouré Cassoni avait pour cible les réfugiés nouveaux arrivants, réfugiés arrivés en 2023/2024 en plus des leaders communautaires (réfugiés de longue date) et les communautés hôtes.
La méthodologie combinait : (i) 14 discussions de groupe désagrégées par âge, genre et diversité (AGD) représentant 175 participants (37 % de femmes, 25 % d'hommes ; 38 % d'enfants et d'adolescents) ; et (ii) des entretiens semi-directifs avec des leaders communautaires et des autorités locales. Les informations ont été collectées via KoboToolbox suivi de l'analyse.

GROUPES DE DISCUSSION ET ZONES DE COLLECTE

Les groupes de discussion étaient essentiellement composés de :
- Leaders communautaires
- Autorités locales
- Filles de 12-17 ans
- Garçons de 12-17 ans
- Femmes de 18 – 35 ans
- Hommes de 18 – 35 ans
- Femmes de 36 – 59 ans
- Hommes de 36 – 59 ans
- Femmes 60 et plus
-Hommes 60 et plus

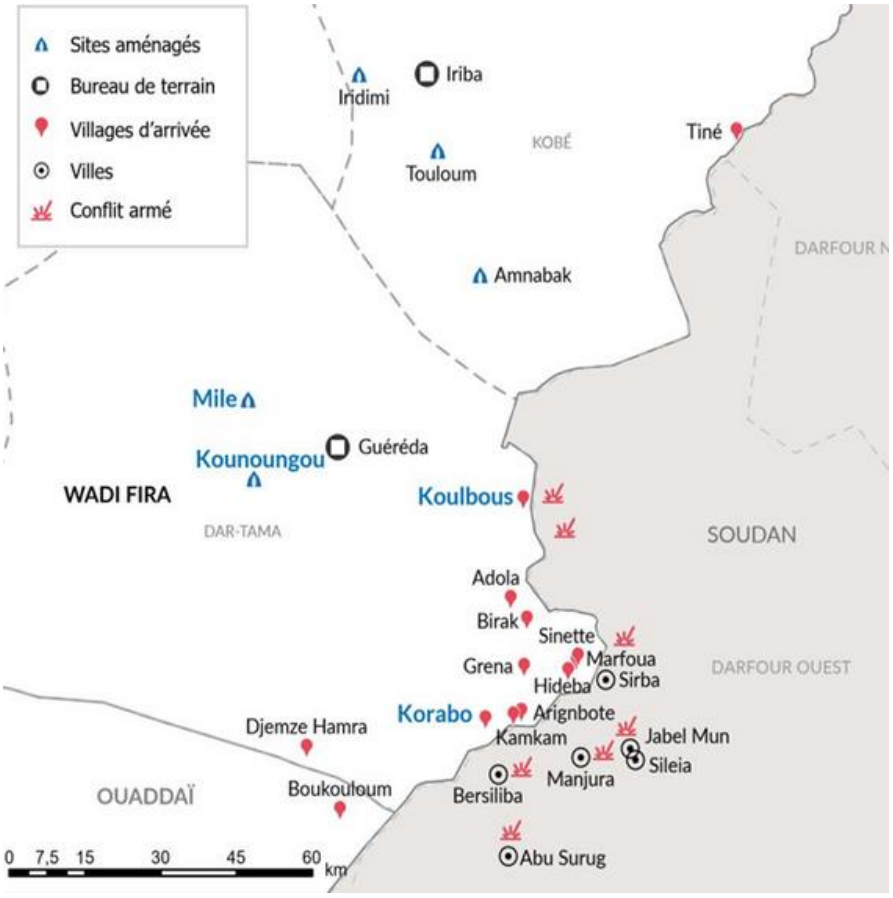

RESULTATS PAR THEMATIQUE

I.ACCÈS À L'ASILE

Les résultats des échanges avec les groupes ont révélé que les réfugiés qui arrivent dans les présents afflux n'ont pas connu des difficultés pour entrer au Tchad, ils disent avoir été bien accueillis et avoir reçu le soutien de la communauté hôte. Cependant du côté soudanais, ils ont rencontré beaucoup des difficultés avec les éléments du FSR, arrestations arbitraires, viol, violences physique, assassinats, tortures, requêtage et extorsion des biens etc. En revanche ceux arrivés en 2023/2024 ont déclaré n'avoir pas connu des cas de refoulement, toutefois, ils ont fait l'objet des propos discriminatoire de la part de leurs compatriotes. Un climat de méfiance à leur endroit a eu un impact sur leur accès à certains services disponibles tel par exemple le Wash.

Figure 1: Accès au territoire

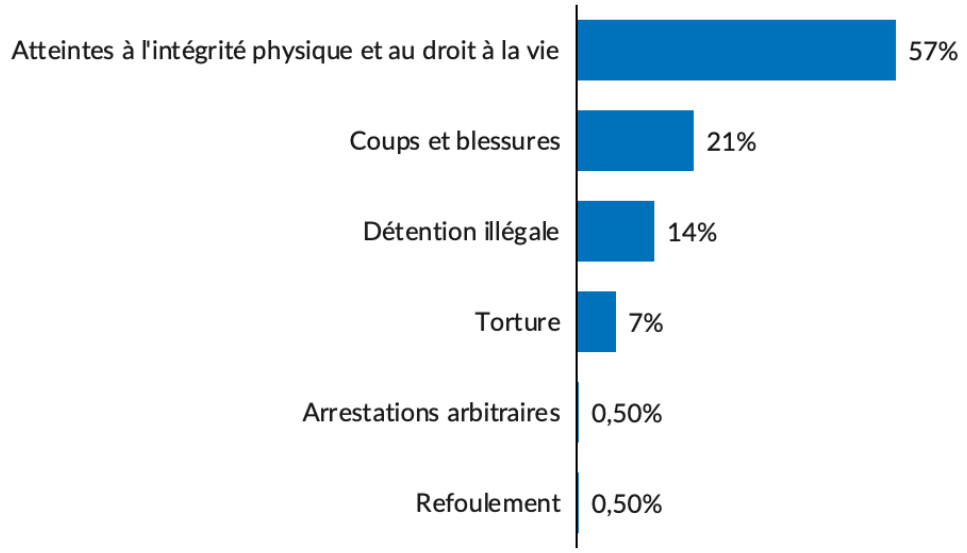

II. ACCÈS À LA JUSTICE

Les échanges avec les groupes de discussion ont révélé que les nouveaux arrivants n'ont pas encore des préoccupations qui leur permettent d'intenter une action en justice sur le territoire tchadien.
Les réfugiés arrivés en 2023/2024 ont déclaré que leurs plaintes ne sont pas prises en compte. En plus, les cas pour lesquels une action est intentée en justice restent impunis. Pour eux, cette impunité contribue à favoriser la multiplication des actes de vandalisme, banditisme, violences physiques, viol, assassinats etc. au détriment de la population réfugiés. Les chefs de carré ou de blocs agissent comme médiateurs, mais manquent de formation juridique. Les femmes soulignent qu'elles hésitent à porter plainte pour des faits de violence conjugale en raison de la stigmatisation.
Ils ont recommandé, que les acteurs humanitaires prennent en compte cette préoccupation et qu'ils plaident auprès des autorités en leur faveur pour que cesse l'impunité. Ils ont par ailleurs le sentiment que les leaders réfugiés ne jouent pas pleinement leurs rôles dans la mesure où toutes les plaintes portées à leur connaissance sont classées sans suite. Environ 18 % des ménages interrogés aspirent à la réinstallation ou à la poursuite d'études à l'étranger. Toutefois, la méconnaissance des critères et la rareté des quotas alimentent la frustration. Un plaidoyer ciblé est nécessaire pour élargir les voies alternatives, notamment pour les personnes à besoins spécifiques.

III. CARACTÈRE CIVIL ET HUMANITAIRE DU SITE

Il ressort des échanges avec les groupes de discussion, qu'il n'y a pas de mécanisme formel pour le maintien du caractère civil et humanitaire du site du Ouré Cassoni. Sans déclarer que les civils sont porteurs d'armes, ils ont toutefois reconnu qu'il n'est pas exclu que les hommes donnent des armes à leurs femmes au moment de la fuite pour garder dans leurs effets. La plupart de femmes sont les épouses des militaires, ils ont confirmé que les hommes militaires fréquentent le site à défaut de s'installer définitivement. Ils ont recommandé qu'un mécanisme soit mis en place aux deux points d'entrer et doter les militaires des détecteurs des métaux pour des fouilles avant l'entrée dans le site.

IV. PROTECTION ET COHABITATION

Les échanges ont souligné une cohabitation globalement pacifique entre les réfugiés et la population hôte. Toutefois, les tensions montent concernant l'accès à la terre, à l'eau et aux ressources naturelles, en particulier dans les zones frontalières. Les femmes de la communauté hôte expriment une crainte d'épuisement des ressources, aggravée par le changement climatique. Les comités mixtes existants doivent être renforcés et élargis pour inclure les nouveaux arrivants. Une plus grande implication des autorités locales est nécessaire pour apaiser les tensions. Les réfugiés de longue date pensent que leurs problèmes de protection ne sont pas résolus depuis leur installation dans le site de Ouré Cassoni, ils ne sont pas favorables à l'accueil des nouveaux arrivants sur le même site, ils exigent l'installation des nouveaux dans un site à part avec leur propre organisation. Ils craignent que le peu des ressources qu'ils ont acquis s'épuisent, en plus ils estiment que les problèmes de protection soient traités par ordre de priorité, c'est-à-dire donner la priorité aux réfugiés qui sont là depuis des années et qui n'ont toujours pas de solutions à leurs problèmes. Tout laisse penser qu'il y'aurait des appréhensions cachées concernant les nouveaux arrivants.

V. PROTECTION DE L'ENFANT

Les enfants non accompagnés, séparés, chefs de ménages, enfants avec condition médicales sérieuses, enfants vivant avec handicap, les séparations familiales et la déscolarisation généralisée sont des préoccupations majeures. Des mariages précoces, du travail infantile et de l'exploitation sont signalés, souvent liés au manque de ressources. L'oisiveté, le manque d'encadrement des enfants parmi les nouveaux arrivants les exposent à de nombreux risques de protection. Il est urgent de créer des espaces sûrs même temporaires au niveau du Wadi et centre de transit pour les enfants, afin de les occuper avec des activités récréatives et autres pour minimiser les risques de déperdition et les mariages précoces. Il sied également de soutenir les ménages vulnérables (enfants chefs de famille), et de faciliter la réunification familiale. Les représentants communautaires dénoncent la prévalence de violences verbales et physiques à l'égard des adolescents, particulièrement lorsqu'ils se déplacent pour collecter de l'eau ou du bois.

Figure 2: Protection de l'enfant

VI.VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)

Viol, agression physiques, violences psychologiques, dénis d'opportunités, manque d'informations sur les services disponibles et le circuit de référencement sont les préoccupations majeures au sein de réfugiés nouveaux arrivants. Les femmes et les filles ont connu des cas de viol sur le chemin de l'exil et d'agression physiques ainsi que les violences psychologiques de la part du FSR. Sur le territoire tchadien, un groupe de femmes réfugiés nouvellement arrivé a été agressé physiquement par des éléments déployés autour du site de Ouré Cassoni alors qu'elles allaient à la recherche du bois de chauffe. Des cas de viols par des inconnus signalés, mais que les femmes pensent être les mêmes éléments. Les femmes ont par ailleurs déclaré que les anciens réfugiés leur refusent l'accès à l'eau sur le site, ce qui les obligent à faire mouvement vers la communauté hôte ou elles sont parfois agressées et torturés et violées. Elles ont pris la résolution de ne plus envoyer les filles, mais de se constituer en groupe pour la collecte du bois de chauffe et l'eau.

Pour les réfugiés arrivés en 2023/2024, des cas de sexe pour la suivie ont été déclarés. Cette situation oblige dans une certaine mesure les parents à donner leur fille en mariage précocement pour éviter qu'elles ne se livrent pas à des telles pratiques.

Le manque d'éclairage et de latrines augmente l'exposition des femmes et des filles à des cas de viols et agressions physiques. Des cliniques mobiles, des comités de protection communautaire et des campagnes de sensibilisation sont requis pour réduire ces risques et améliorer l'accès aux services VBG.

VII. DOCUMENTATION/DOCUMENTS D'ÉTAT CIVIL ET D'IDENTITE

Un bon nombre des nouveaux arrivants ont présenté des documents (passeports, certificats de naissance, le Numéro national d'identification). Ceux qui n'ont pas présenté, ont déclaré soit, être partis dans la précipitation, soit que ces documents ont brulé dans l'incendie de leurs maisons ou que les documents ont été confisques. Les nouveaux arrivants ont déclaré avoir connaissance de la déclaration de naissance produite par le centre de santé lorsque les femmes accouchent à l'hôpital. Cependant ils ne sont pas au courant de la procédure d'établissement des actes de naissance. Certains réfugiés arrivés en 2023/2024, ont déclaré être au courant des procédures en place pour l'établissement des actes de naissance, de décès et de mariage. Moins de 15 % des nouveau-nés disposent d'un acte de naissance conforme. Les obstacles cités sont : la méconnaissance des procédures, certaines naissances à domiciles non déclarés, manque d'informations sur la procédure, l'absence momentané de l'ANATS etc. Ils recommandent des séances d'informations et sensibilisation sur la procédure d'établissement des actes d'état civil, des missions mobiles d'enregistrement mensuelles des naissances.

Figure 3: Documentation de l'état civil

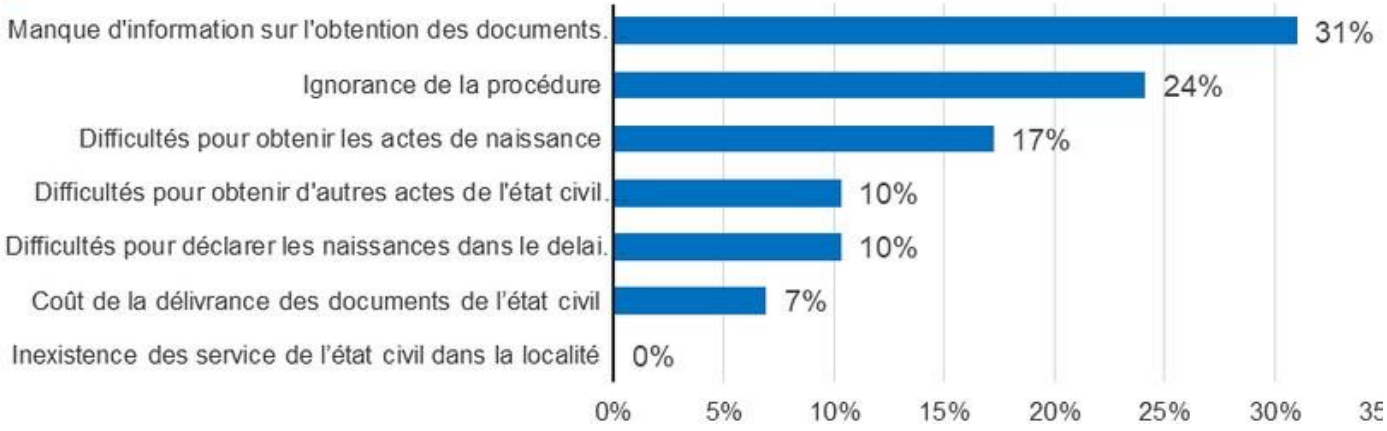

VIII. RECHERCHE & REGROUPEMENT FAMILIAL

Les participants manquent d'informations sur les démarches de regroupement familial. Plus de 30 % des familles déclarent être séparées d'au moins un membre proche. Les communautés utilisent les smartphones et les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook) pour tenter de localiser leurs proches, mais signalent des difficultés de connexion et de coût de données mobiles. En revanche d'autres participants ont déclaré avoir été dépouillés de leur téléphone et ne peuvent par conséquent pas entrer en contact avec les membres de famille et/ou proches restés sur le chemin de l'exil.

Figure 4: Regroupement familial

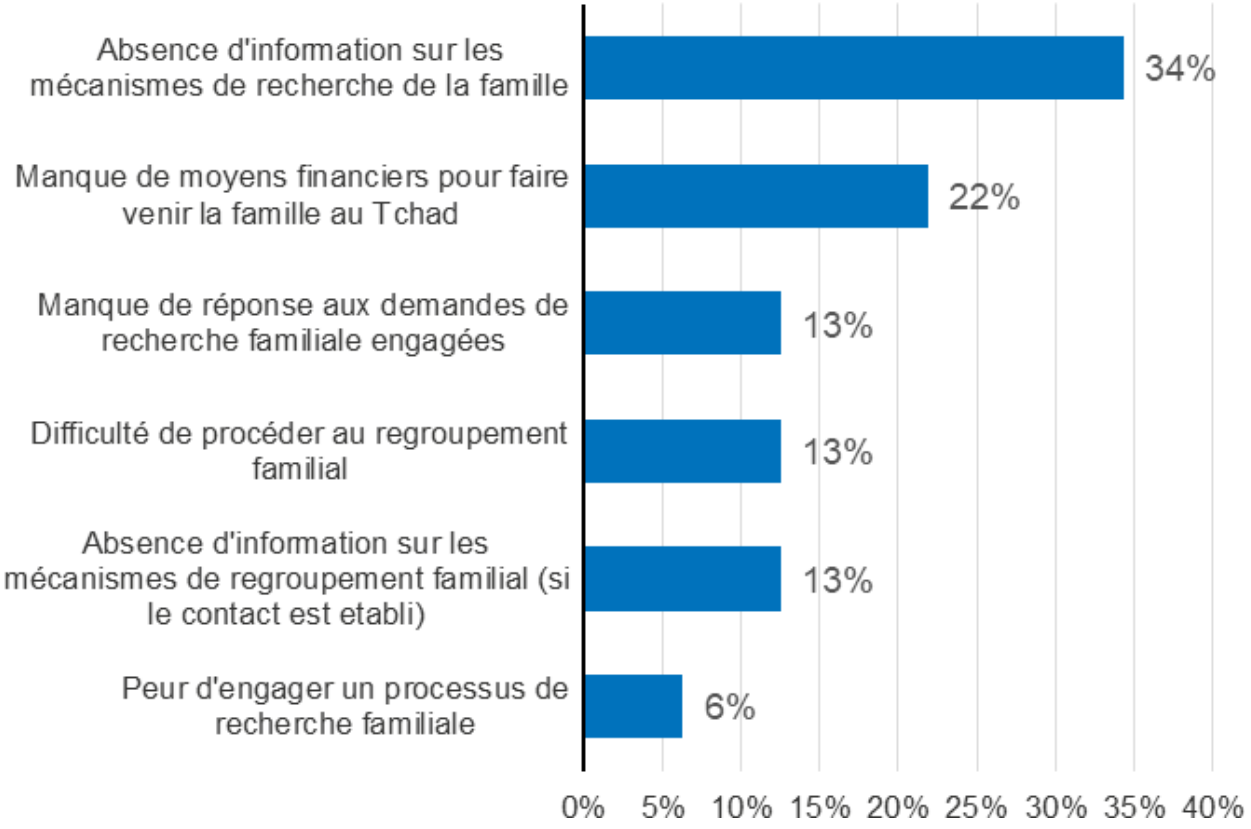

IX. SANTÉ

Le centre de santé est sous-équipé et manquent de personnel qualifié et des médicaments. Le paludisme, malnutrition, piqure de scorpion, la typhoïde, la toux, la diarrhée et les infections respiratoires, rhumatisme, gastrique, sont les maladies les plus courantes. Les soins de santé reproductive sont quasi inexistants. L'intervention accrue des cliniques mobiles et l'appui à l'équipement des centres sont essentiels. Le nombre d'évacuations médicales est très élevé et concerne les maladies qui pourraient être prises en charge localement si le plateau technique venait à être renforcé avec un personnel qualifié.

Figure 5: Sante

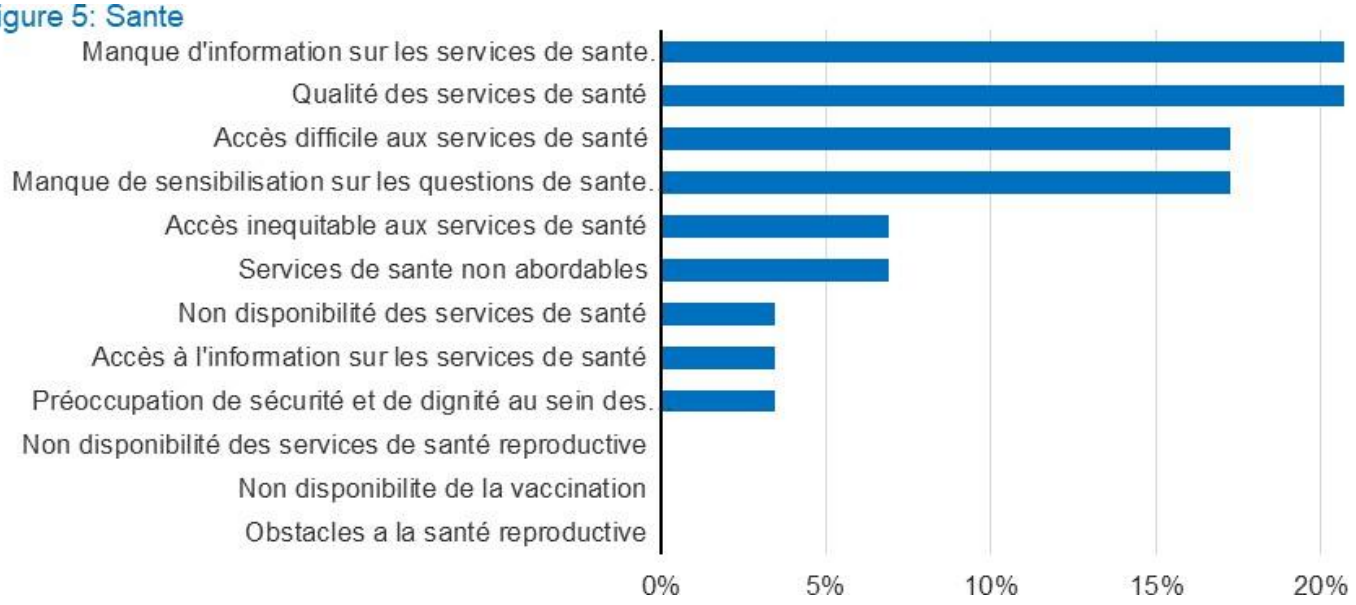

X. EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT (WASH)

Absence de points d'eau, absence de produits d'hygiènes pour les femmes, manque des points d'eau et des latrines, eau potable non disponibles, préoccupation de sécurité et dignité liées aux latrines, sont des préoccupations majeures soulevées par les réfugiés nouveaux arrivants. La mauvaise qualité de l'eau consommée les expose aux maladies hydriques et à la fièvre typhoïde. Les femmes ont exprimé le besoin en kits d'hygiène. Pour les réfugiés arrivés en 2023/204 L'eau potable est rare et les distances d'accès sont élevées (jusqu'à 3 kms) Les latrines sont insuffisantes voire inexistantes dans certaines zones. Des maladies d'origine hydrique sont en augmentation. Des points d'eau supplémentaires, des latrines familiales et des kits d'hygiène et de dignité doivent être fournis, en parallèle avec des campagnes de sensibilisation communautaires. Ils recommandent que des points d'eau soient installés dans leur zone d'accueil..

Figure 6: Eau, Hygiène et Assainissement

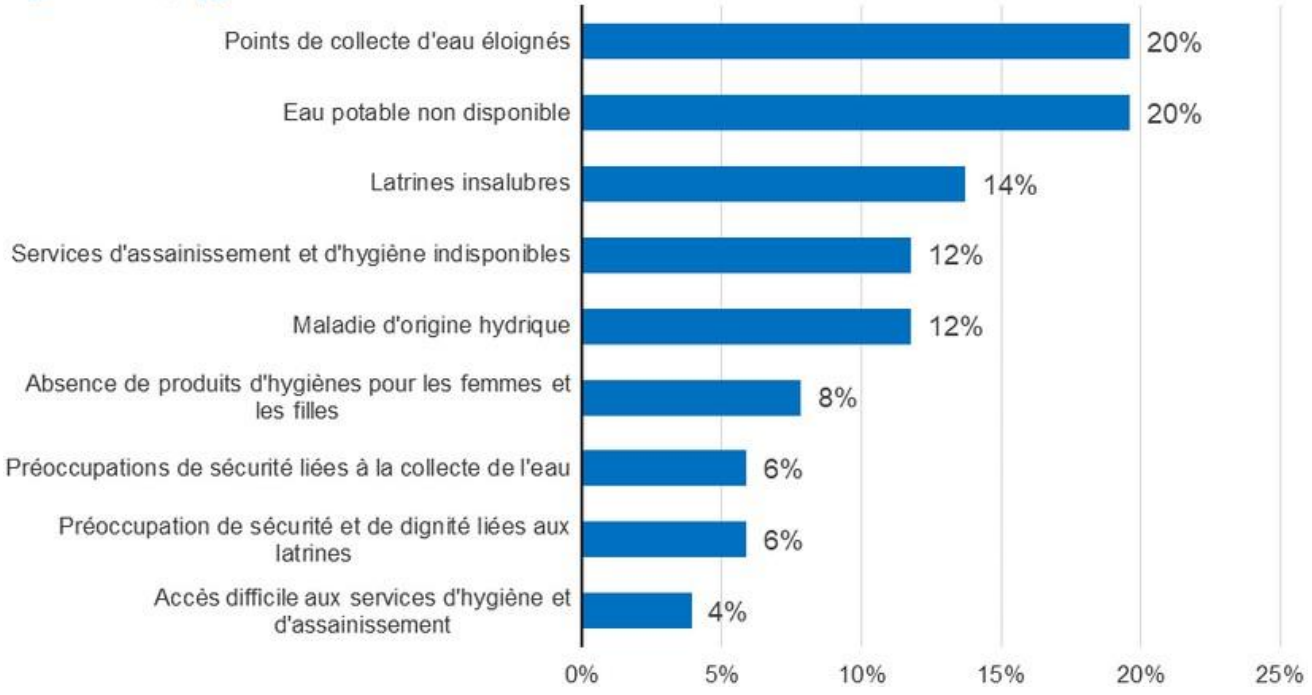

XI. ÉDUCATION

Il ressort des entretiens que nous avons eus avec les nouveaux arrivants que les enfants ne vont pas à l'école depuis 3 ans, que ce soit du primaire, du secondaire et même universitaire. La raison principale est liée à l'insécurité, risque d'arrestation de viols, violences physiques enrôlement dans les groupes armés etc. Les parents ont préféré garder leurs enfants à la maison. Les enseignants étaient également indisponibles pour des raisons sécuritaires. Cette situation reste très préoccupante parce que les enfants sont oisifs et sont exposés à des risques de protection. Les parents souhaitent que les humanitaires du site de Ouré Cassoni, ainsi que les autorités mettent en œuvre un encadrement éducatif pour leurs enfants et/ou des activités pour ceux qui ne peuvent plus aller à l'école. Pour les réfugiés arrivés en 2023/2024, l'accès à l'éducation est limité par l'insuffisance des salles de classes, d'enseignants et la barrière linguistique. Les effectifs pléthoriques (150 élèves par classe). Les filles abandonnent plus fréquemment l'école par manque des moyens financiers (familles nombreuses), les parents préfèrent donner la priorité aux garçons. Des frais additionnels rendent l'éducation inaccessible pour les enfants vulnérables. Il faut développer des écoles passerelles, cours de rattrapages, former les maîtres communautaires, et soutenir la scolarisation des filles.

Figure 7: Education

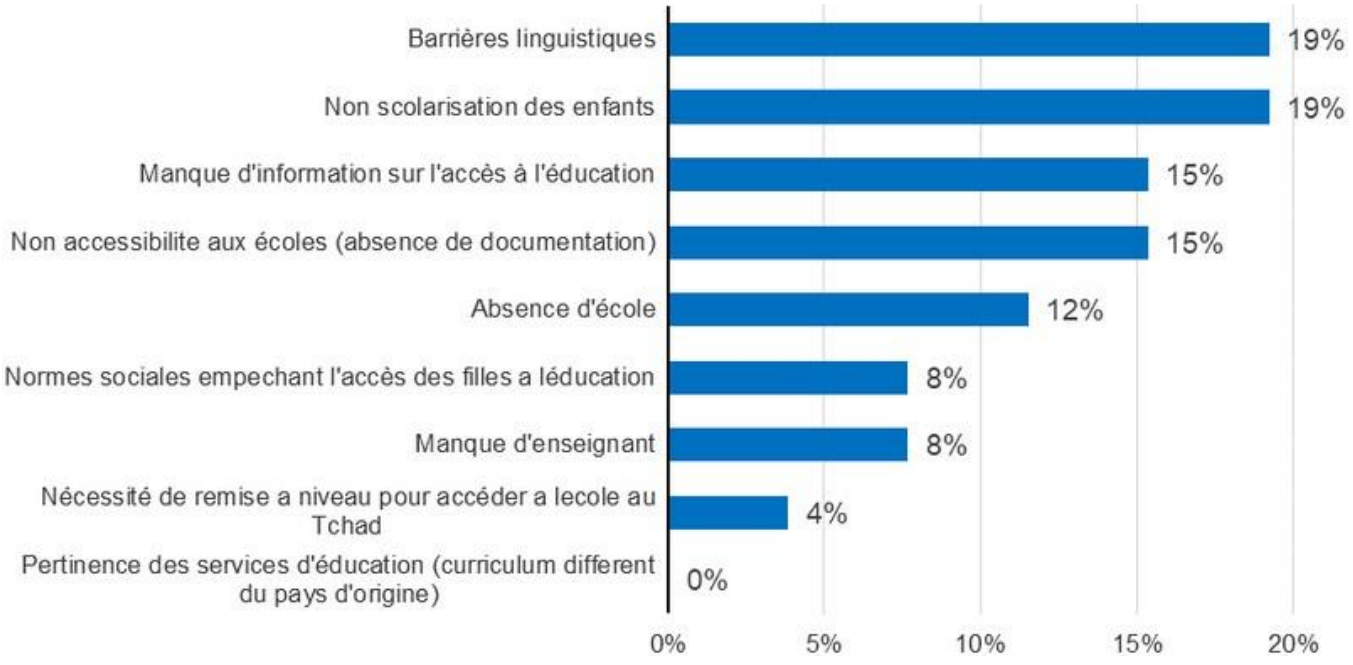

XII. MOYENS DE SUBSISTANCE

La majorité des réfugiés ont déclaré être des agriculteurs (90%), très peu des commerçants (4%), enseignants (4%) aides-soignants (2%). L'absence d'opportunités économiques pousse les réfugiés vers le travail informel, l'orpaillage, ou les mouvements pendulaires. Les jeunes et femmes souhaitent recevoir des formations et développer des AGR. Des initiatives de formation professionnelle, de microfinancement et de distribution d'outils sont à prioriser.

Figure 8: Moyens de subsistance

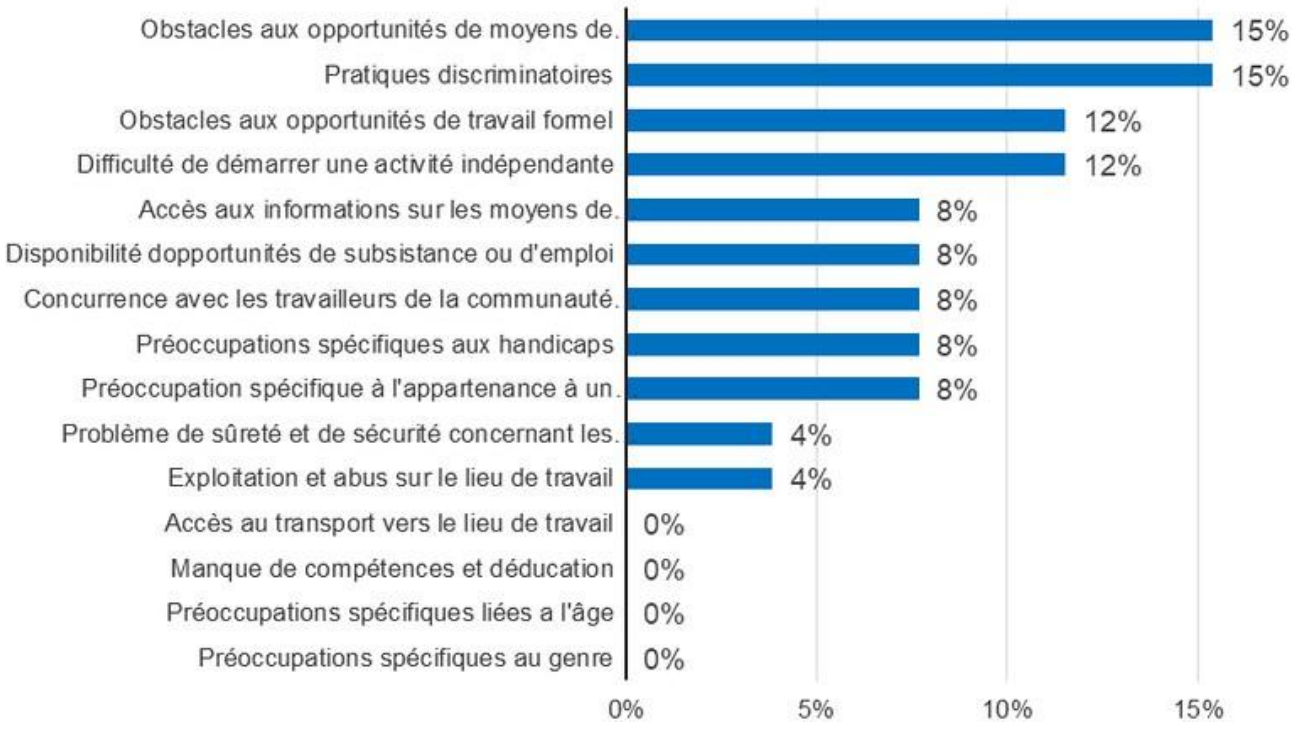

XIII. ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET MÉCANISMES DE PLAINTE

Les femmes, jeunes et personnes handicapées sont sous-représentées dans les comités. 60% des groupes ne connaissent pas les mécanismes de plaintes existants. Une harmonisation des dispositifs inter-agences et une large campagne d'information sont nécessaires pour assurer l'accès équitable aux mécanismes de redevabilité.

Certains participants déclarent ne pas être impliqués dans les activités communautaires et estiment que leurs opinions ne sont pas prises en compte. Ils hésitent à utiliser les mécanismes de plaintes, car ces dernières ne sont souvent pas traitées et aucun retour d'information n'est fourni.

Figure .9: Participation dans la communauté

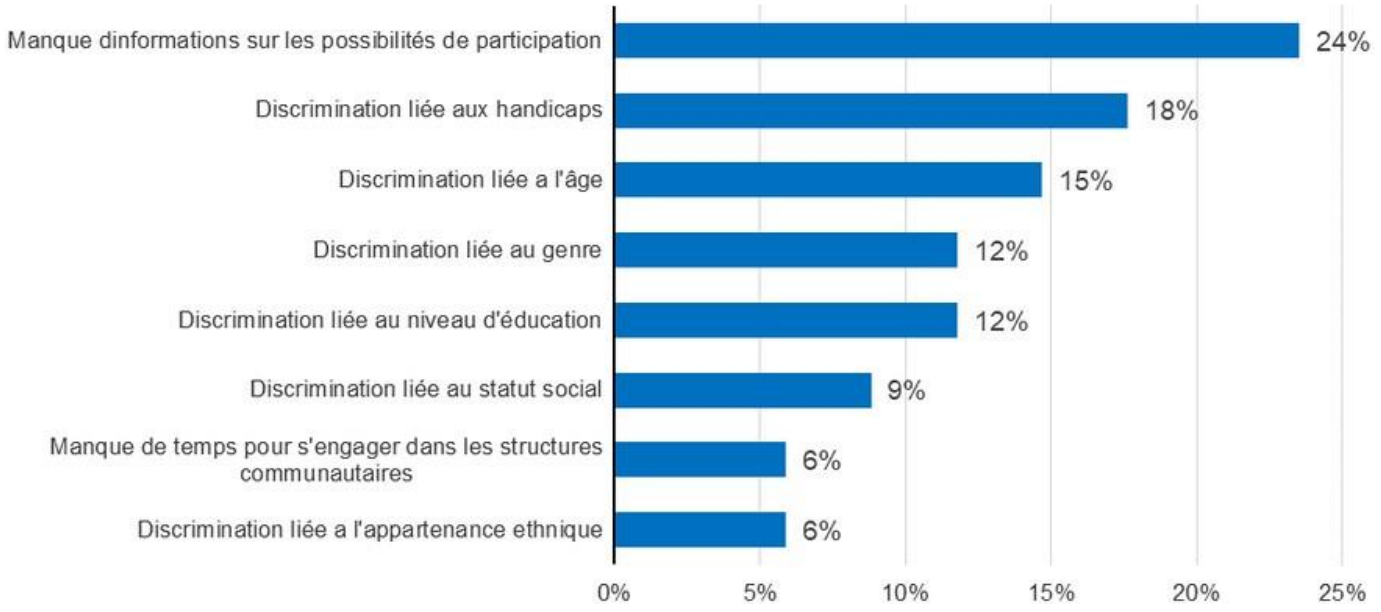

XIV. VOIES COMPLÉMENTAIRES

Les participants (nouveaux arrivants) sont informés des voies complémentaires, notamment la réunification familiale et les opportunités d'études. Cependant, certains ne savent pas qu'il existe des services dédiés à la réunification des familles séparées. De plus, ce service n'est pas disponible dans l'Ennedi Est. Environ 22 % des personnes interrogés aspirent à la réinstallation ou à la poursuite d'études à l'étranger. Toutefois, la méconnaissance des critères et la rareté des quotas alimentent la frustration. Ils ont recommandé que les informations sur la réinstallation et les voies complémentaires soient davantage partagés. Un plaidoyer ciblé est nécessaire pour élargir les voies alternatives, notamment pour les personnes à besoins spécifiques.

Figure 2: Voies complementaires

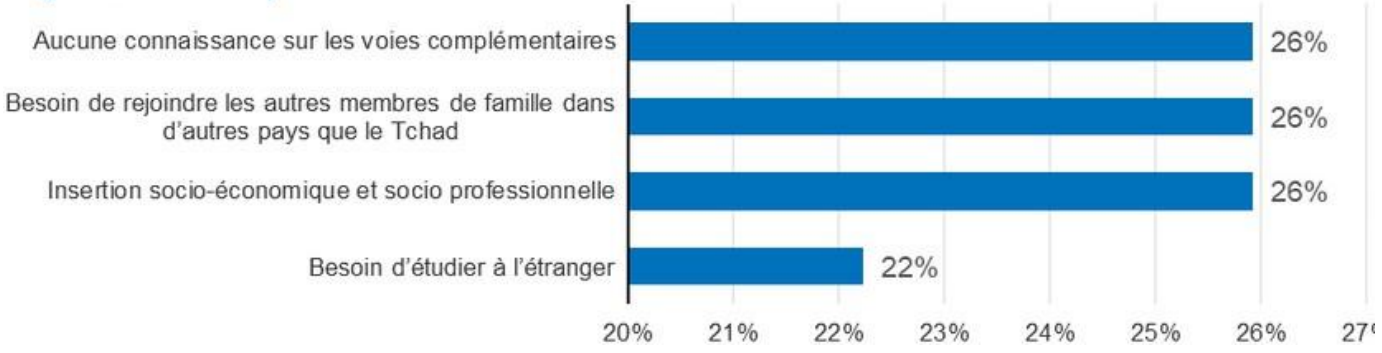

XV. PRIORITÉS EXPRIMÉES

Nouveaux arrivants : eau, santé, vivres, abris, NFIs, lampes solaires

- Réfugiés installés : vivres, éducation, moyens de subsistance

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation participative menée à Ouré Cassoni a permis d'identifier des besoins urgents et persistants dans les secteurs de la protection, de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau et de l'autonomisation. L'engagement communautaire reste essentiel à la cohésion sociale et à la mise en œuvre efficace des réponses humanitaires. Il est recommandé de renforcer la coordination sectorielle :

- Mettre en place un mécanisme pour l'identification des combattants aux deux points d'entrée (Guere Guere et Kariari)
- Développer un programme de santé mentale et d'appui psychosocial
- Lancer une campagne d'information sur les services disponibles
- Créer des espaces amis et enfants (EAE) temporaires au niveau du wadi et du centre de transit pour encadrer les enfants
- Initier un programme de renforcement du mécanisme de déclaration des naissances en explorant le lancement de l'application Tasjil
- Développer un programme d'éducation en urgence
- Créer des centres d'écoute d'urgence au niveau du wadi et du centre de transit pour échanger avec les femmes
- Créer un centre de femme d'urgence pour l'encadrement des jeunes filles et femmes
- Distribuer les NFIs et Kits hygiéniques aux femmes et filles en âge de procréer
- Construire les abris et latrines d'urgence sur l'extension pour l'installation des nouveaux arrivants
- Plaider auprès des autorités pour l'obtention d'un site additionnel
- Evaluer les capacités des villages d'accueil dans la perspective d'installation des refugies dans les villages
- Plaider pour le renforcement de la présence des acteurs sur le terrain
- Développer un programme d'accès à l'énergie domestique.